



**Viuz - en
- Sallaz**

COMPTE FINANCIER UNIQUE

NOTE SYNTHETIQUE

La section de fonctionnement

Les dépenses 2025 se sont élevées à 5.537.875.84€ et les recettes à 6.158.495,01€.

Les dépenses

Les dépenses 2025 ont connu une augmentation globale de 9,74% par rapport à 2024.

Le chapitre 011 (charges à caractère général) ont augmenté de 6,3% provenant de charges d'entretien des bâtiments, des véhicules ou des voiries en constante progression ainsi que les fluides.

Les charges de personnel (chapitre 012) ont quant à elles légèrement baissé de 0,86%, la masse salariale étant restée stable avec des recrutements d'agents plus jeunes ou des remplacements en interne ne nécessitant pas de coûts supplémentaires. Cependant, les atténuations de charges qui sont les remboursements le l'absentéisme en général par l'assurance de la collectivité (chapitre 014 +125,73%) ont fortement impacté l'augmentation des dépenses.

Le chapitre 65 (charges de gestion courante) a baissé de 2,66% par rapport à 2024. Ce chapitre comporte notamment la contribution au SDIS, la participation au syndicat des Brasses et les subventions aux associations. Les dépenses sont stables, la baisse étant due à un versement moindre au budget du CCAS.

Le chapitre 66 (charges financières) est en légère baisse, le montant des intérêts baissant chaque année.

Le versement à la section d'investissement s'est élevé à 322.000€ soit de 63.000€ de moins en volume.

Les recettes

Les principaux chapitres budgétaires sont les suivants :

Le chapitre 70 (produits des services) présentent une augmentation d'environ 15% provenant principalement des fréquentations supérieures du service périscolaire et des ventes de bois.

Les recettes "impôts et taxes" (chapitre 73) sont en baisse d'environ 41.000€. Si les recettes de chapitre sont restées stables, la taxe sur l'électricité a connu une baisse d'environ 63.000€.

L'autre chapitre le plus important en matière de recettes est le chapitre concernant **les dotations (chapitre 74)**. Ce dernier est également en baisse d'environ 28.000€. La commune a subi la perte de la dotation nationale de péréquation puis des petites recettes amoindries dans d'autres lignes budgétaire de ce chapitre.

Deux chapitres ont compensé les pertes. **Les autres produits de gestion courante** augmentent d'environ 30.000€ ainsi que les produits spécifiques (**chapitre 77**) qui correspondent aux ventes de terrains principalement (+ 261.300€).

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

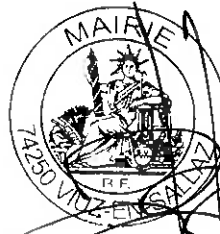
Il est difficile de comparer une année à l'autre car les dépenses et les recettes dépendent du déclenchement de l'achat (marché public, engagement d'un programme de travaux...). Le niveau des investissements est donc différent chaque année.

L'année 2025 a vu la fin des paiements des programmes travaux de :

- Le rénovation et l'extension de l'école de Sevraz
- La rénovation énergétique de la salle des fêtes
- La fin des travaux de la route de Boisinges
- Les travaux d'eaux pluviales de la route des Maillets

Dans un deuxième temps, la commune a perçu les soldes des subventions accordées donc des sommes moins importantes que les dépenses.

Les dépenses ont représenté 4.081.357,72€ et les recettes 3.634.472,74€ créant un déficit de 446.884,98€. Ce dernier est couvert par le résultat antérieur qui s'élevait à 3.801.936,70€.



Le Maire,

Pascal POCHAT-BARON

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le



ID : 074-217403112-20260507-D2026_053-BF